

Divré Torah sur Vaygash

Par le Rav David A. PITOUN

7 Divré Torah

(Le N°6 est un exposé de Hala'ha en rapport avec la Parasha)

Ces Divré Torah sont également dédiés à l'élévation de la Neshama de mon cher ami, Rabbi Yossef Morde'hai Ben Shlomo BOUZAGLOU z.ts. I dont on commémore ce mercredi (31 décembre - 9 Tevet) la 7^{ème} Azkara.



Résumé des 2 dernières Parashiyot

Depuis la Parasha de Vayeshev, Yossef a été vendu par ses frères comme esclave en Egypte. Il y traverse diverses épreuves, et passe du rang d'esclave à celui de vice roi d'Egypte. La famine règne dans le pays et dans toute la région. Ya'akov Avinou demande à ses enfants de descendre en Egypte où il y a des réserves de blé. Les enfants de Ya'akov descendent en Egypte et font la connaissance de celui qui dirige le pays : Yossef. Ils ne le reconnaissent pas, mais lui les reconnaît. Il se joue d'eux et les accuse d'être venus espionner le pays. Ils se défendent en disant qu'ils sont douze frères, que l'un est en ce moment auprès de leur père, et que l'autre n'est plus. Il leur dit qu'il ne les croit pas et qu'ils ne seront crédibles que lorsqu'ils auront ramené leur frère jusqu'ici en Egypte. Les enfants de Ya'akov remontent en Erets Israël pour chercher Binyamin mais Ya'akov s'y oppose dans un premier temps de façon catégorique, puis il accepte à la condition que Yehouda se porte garant de lui. Les enfants de Ya'akov redescendent en Egypte avec Binyamin, et Yossef les laisse tous repartir, en glissant sa coupe d'argent dans la sacoche de Binyamin, afin de les accuser de vol. Il les fait poursuivre et les fait ramener jusqu'en Egypte pour s'expliquer du « vol ». Il ordonne que Binyamin soit gardé comme esclave et signifie à ses frères qu'ils sont libres de repartir.

1. LA VERITABLE CAUSE DE NOS SOUCIS

Il est écrit au début de notre Parasha :

Yehouda s'approcha de lui (Yossef) et lui dit : De grâce ! Laisse moi te dire quelque chose, et ne te mets pas en colère contre moi, car tu es comme Pharaon. (Bereshit 44-18).

Nos maîtres expliquent que Yehouda s'est approché pour combattre physiquement Yossef et l'Egypte tout entière, s'il n'ordonnait pas la libération de Binyamin, et il lui parla très durement, comme on le voit dans les versets.

En réalité on peut se demander, sous quel prétexte, Yehouda et ses frères désirent-ils affronter Yossef ? Ne lui ont-ils pas eux même déclaré (voir fin de Mikets): « Que pouvons nous te dire pour nous justifier », « Nous sommes tes serviteurs, nous même ainsi que celui chez qui on a trouvé la coupe d'argent » ? Et Yossef leur a aussi répondu, de façon très honnête : « Loin de moi une telle attitude ! », de vous prendre vous tous comme serviteurs, je ne prendrais que Binyamin, chez qui la coupe d'argent a été trouvée, et pas plus que cela.

Nous constatons que Yossef a été très équitable envers eux.

L'attitude de Yehouda, de se mettre en colère au point de vouloir affronter physiquement Yossef, était-elle justifiée ?

Cette question est posée par de nombreux commentateurs, dont le **Alshei'h** (Rabbi Moshé ALSHEI'H, qui vivait à Tsfat au 16^{ème} siècle, contemporain de MARAN l'auteur du Shoul'han 'Arou'h)

Pour répondre à cette question, nous devons d'abord rappeler un enseignement de nos maîtres.

Avant de mourir, les 10 Martyrs ('Assara Harougué Mal'hout, dont Rabbi 'Akiva) - qui étaient tous des Tanaïm (sages de la Mishna), et des très grands Tsaddikim, victimes de la barbarie romaine, condamnés à mort et exécutés dans des conditions les plus cruelles - ont sollicité Rabbi Ishma'el Cohen Gadol, le plus grand d'entre eux, afin qu'il questionne le Ciel pour savoir si le décret de leur mort est un décret d'Hashem ou non.

Rabbi Ishma'el posa cette question à l'Ange Gabriel, qui lui répondit :
« *Acceptez la sentence puisqu'elle a été prononcée par le Ciel !* »

Ces 10 Tsaddikim ont désiré savoir si le décret de leur mort émanait d'Hashem, car ils avaient – de part leur niveau spirituel – la possibilité de se protéger de cette mort, en prononçant le Shem Hameforash (le Nom Ineffable), ou par d'autres moyens spirituels, et ainsi, mettre à mort ceux qui leur voulaient du mal. Mais ils ne voulaient pas avoir recours à ces moyens, car ils pensaient que du Ciel, on désirait leur mort dans de telles conditions, pour expier une quelconque faute.

Effectivement, lorsqu'on leur fit savoir que le décret de leur mort émanait d'Hashem, et qu'ils devaient accepter la sentence, ils l'ont acceptée.

Grâce à cela, nous pouvons expliquer pourquoi Yehouda voulait combattre Yossef.

En effet, il est écrit à la fin de la Parasha de Mikets (de la semaine dernière), lorsque Yehouda et ses frères s'adressent à Yossef : « Hashem a trouvé la faute de tes serviteurs... ». Il est certain qu'ils ne font pas allusion au vol de la coupe d'argent - car ils savaient que Binyamin n'avait rien volé – mais seulement à la faute de la vente de leur petit frère Yossef comme esclave, 22 ans plus tôt, comme l'expliquent les commentateurs. Mais lorsqu'ils ont vu que Yossef ne s'en prenait plus à eux - puisqu'il leur dit : « Loin de moi une telle attitude ! » - et qu'il ne s'en prend maintenant qu'à Binyamin, ils comprirent que les tourments qu'ils étaient en train de vivre, ne leur venaient pas comme châtement pour la vente de Yossef, puisque Binyamin n'a pas participé à cette vente (il ne se trouvait pas avec eux au moment de la vente). Constatant que ce n'était pas un décret d'Hashem, et que Yossef les tourmentait gratuitement, Yehouda décida d'affronter Yossef.

Nous pouvons admirer la grandeur des Shevatim, les enfants de Yaakov Avinou !

Regardons à quel point ils étaient Tsaddikim !

Ils prirent la peine de faire une introspection, et ne se sont trouvés aucune faute, excepté la vente de leur frère Yossef !!!!

Quand à nous, si nous faisons le bilan de toute notre vie, ou même sur une période plus courte, nous aurions des difficultés à compter le nombre de nos fautes !!

Par conséquent, lorsqu'il nous arrive un malheur quel qu'il soit, nous devons vérifier immédiatement s'il n'y a pas en nous une faute qui peut être la cause de ce châtement.

Nous ne devons pas nous comporter comme des gens simples, qui ne connaissent pas leur Créateur, et qui, lorsqu'ils souffrent d'une maladie, investissent tous leurs moyens dans des traitements médicaux, sans prendre conscience qu'ils ne traitent pas la cause de la maladie, qui est la faute (sans occulter le fait qu'il est un devoir pour tout individu d'avoir recours à la médecine pour soigner sa maladie, mais en améliorant également sa conduite).

Ou bien comme ceux qui attribuent systématiquement les causes de leurs soucis au 'Ain Hara' (le mauvais œil), alors qu'ils sont eux même remplis de transgressions de toutes sortes !!

Ces gens devraient attribuer leurs malheurs aux différentes fautes qu'ils commettent, plutôt qu'au 'Ain Hara'.

Il en est de même pour tous les autres domaines de la vie.

Lorsqu'il arrive un problème ou une difficulté, l'individu doit veiller à améliorer sa conduite, et à prier Hashem, afin qu'Il le fasse sortir de l'obscurité vers la lumière, et grâce à cela, nous mériterons une bonne vie, pleine de délivrances et de consolations.

2. YEHOUDA ET YOSSEF : L'AFFRONTMENT

« Yehouda s'approcha de lui (Yossef) et lui dit : De grâce ! Laisse moi te dire quelque chose, et ne te mets pas en colère contre moi, car tu es comme Pharaon » (Bereshit 44-18)

Voyons ce que disent les Midrashim rapportés par le Me'am Lo'ez sur l'« affrontement » entre Yehouda et Yossef.

Lorsque Yehouda décida d'affronter Yossef, il était prêt à 3 éventualités :

- Implorer Yossef afin qu'il laisse repartir Binyamin
- **Tuer Yossef ainsi que tous ses hommes, si c'était nécessaire.**
- Prier Hashem afin qu'il lui envoie – à lui ainsi qu'à ses frères – la délivrance.

Le **Yéfé Toar** rapporte que parmi les durs propos que Yehouda a tenus devant Yossef, il lui dit :

« Saches que lorsque Pharaon retenu mon arrière grand-mère Sarah simplement une nuit dans son palais en Egypte, il fut frappé de lèpre. »

Le **Tséda La-Dére'h** et le **Yad Yossef** ajoutent :

« Toi aussi, puisque tu as proféré de la calomnie (Motsi Shem Ra') à l'encontre de Binyamin - en l'accusant de t'avoir volé ta coupe en argent - tu finiras toi aussi par subir la lèpre, puisque c'est la punition que subit celui qui profère de la calomnie sur son prochain. Je te mets en garde ! Sa mère (Ra'hel, la mère de Binyamin et de Yossef) n'est morte que parce que mon père avait prononcé une malédiction à l'encontre de la personne qui avait confisqué les idoles de Lavan, ignorant que ce n'était autre que sa propre épouse Ra'hel qui les avait pris. Alors si tu tiens à la vie,

veilles à ne pas mourir prématurément, car c'est dommage, tu es encore dans la fleur de l'âge ! »

Le Midrash Rabba ajoute :

« Je n'ai qu'à dégainer mon épée et je commencerai par toi pour finir ensuite par Pharaon ! »

Lorsque Yossef entendit de tels propos, il fit signe à son fils Menashé, et celui-ci se mit à sauter de toutes ses forces, au point de provoquer un tremblement dans tout le palais, similaire à un tremblement de terre.

Lorsque Yehouda vit cette prouesse, il se dit : *« Celui-là doit faire partie de la famille ! Il n'y a dans aucun pays, d'hommes aussi forts que nous ! »*

A ce moment là, Yehouda se mit à rugir comme un lion, sa voix était si forte qu'elle fut entendue par son neveu 'Houshim fils de Dan, qui était sourd et qui se trouvait en Erets Kena'an. 'Houshim voyagea immédiatement et arriva (dans des conditions miraculeuses) jusqu'en Egypte. Il se mit aux côtés de son oncle Yehouda, et se mirent tous les deux à rugir comme des lions, par colère.

Le **Midrash Rabba** et le **Yalkout Shim'oni** précisent que suite à leurs rugissements, 300 notables d'Egypte qui étaient présents, perdirent toutes leurs dents, et leurs têtes se retournèrent par le choc et la frayeur. Ils restèrent ainsi, la tête retournée, le restant de leur vie. Deux villes d'Egypte du nom de Pit'om et de Ra'amsess s'écroulèrent par les rugissements de Yehouda et de 'Houshim.

Voyant la colère de Yehouda, ses frères se mirent eux aussi en colère, et frappèrent le sol de leurs pieds, au point de provoquer des trous et des fissures.

Yossef tomba de son trône par les chocs des coups dans le sol. Pharaon – qui se trouvait dans son palais – tomba lui aussi de son trône.

Tout ceci vient expliquer le sens du verset cité plus loin dans la Parasha : *« la voix se fit entendre jusqu'à la maison de Pharaon... »*

Les signes extérieurs révélateurs de la colère de Yehouda étaient du sang qui coulait de ses yeux et un poil au milieu de la poitrine, qui devenait pointu comme un clou, au point de transpercer ses vêtements.

Le **Midrash Tan'houma** précise que lors de sa colère, la poitrine de Yehouda se remplissait de plaques de cuivre qu'il arrachait et broyait de ses dents, en effrayant tout le monde.

Lorsque Yossef remarqua les signes de colère de Yehouda, il se dit, effrayé : *« Il va me tuer dans sa colère ! »*

Le **Midrash Rabba** ajoute que lorsque Yehouda tenta de dégainer son épée, il n'y parvient pas. Il se dit alors : *« Cet homme doit être un Tsaddik. »*

A ce moment là, Yossef donna un coup de pied dans l'une des colonnes de son palais, et transforma la colonne en un tas de sable. Lorsque Yehouda vit cela, il se dit : *« Il semble que cet homme est plus fort que moi ! »* Et malgré tout, Yehouda était prêt à se sacrifier pour sauver Binyamin, mais voyant qu'il ne parvenait pas à

dégainer son épée, il commença à parler poliment : « *Mon seigneur demanda à ses serviteurs : avez vous encore un père ou un frère... Nous avons répondu que nous avons encore un père âgé, ainsi qu'un jeune frère...* »

3. CONSCIENCE ET RESPONSABILITE AU PERIL DE SA VIE

Mon seigneur demanda à ses serviteurs : avez vous encore un père ou un frère
(Bereshit 44-19)

Rashi cite au nom du Midrash Rabba que Yehouda s'approcha de Yossef et lui dit : « *Depuis le début, tu te joues de nous. Combien de pays viennent acheter du blé en Egypte, et tu n'as posé de questions à aucun de leurs ressortissants. Il n'y a que nous que tu as soumis à de véritables interrogatoires, en faisant toutes sortes de réclamations. Sommes-nous venus demander la main de ta fille, ou bien envisagerais tu d'épouser notre sœur, pour que tu nous poses autant de questions ?! Malgré tout cela, nous ne t'avons rien caché...* »

Yehouda poursuivit en disant : « *Je me suis porté garant de lui (Binyamin), afin de le ramener à son père.* »

Le **Yéfé Toar** (page 506) précise :

Yossef lui dit : « *Si tu es un homme si responsable et si consciencieux - qui a été jusqu'à se porter garant en prenant le risque d'être excommunié par son père s'il ne lui ramène pas son fils, et qui ne veut surtout pas échouer dans sa mission - alors pourquoi ne pas avoir fait preuve d'autant de conscience lorsque tu as vendu ton frère aux Ishme'elim pour 20 pièces d'argent, et fait souffrir ton vieux père en lui disant que « Yossef a été dévoré... » ?!!!* »

Lorsque Yehouda entendit ces paroles, il poussa un cri très puissant et se mit à pleurer profondément en disant : « *Comment puis-je revenir chez mon père, sans l'enfant avec moi ?!...* »

Le **Midrash Tan'houma** ajoute :

Yehouda se tourna vers son frère Naftali et lui dit : « *Vas voir combien de villes possède l'Egypte.* »

Naftali - qui était très agile - fit un saut et revint en disant : « *Il y en a douze.* »

Yehouda lui dit : « *J'en détruirai trois, et chacun d'entre vous en détruira une, nous ne laisserons pas un seul être vivant.* »

Ses frères lui dirent : « *L'Egypte ce n'est pas She'hem ! Si tu détruis l'Egypte, il va falloir détruire le monde entier !!* »

Le **Midrash Rabba** précise :

Yossef – constatant qu'ils étaient prêts à détruire l'Egypte – se dit en lui même : « *Mieux vaut pour moi que je me dévoile à eux et qu'il ne détruisent pas l'Egypte.* »

Le **Yéfé Toar** ajoute :

Yossef leur dit : « *Ne m'avez-vous pas dit que le frère de celui-ci (Binyamin) était mort ?! C'est faux ! Je l'ai acheté comme esclave ! Je vais l'appeler et il va venir vous rejoindre.* »

Et Yossef se mit à appeler : « *Yossef fils de Ya'akov ! Yossef fils de Ya'akov ! Viens donc me rejoindre ici !* »

Les frères de Yossef scrutèrent les quatre coins de la pièce en s'attendant à voir apparaître leur frère Yossef, qu'ils avaient vendu 22 ans auparavant. Yossef leur dit : « *Qui voyez-vous dans cette pièce ? Je suis Yossef votre frère !!* » Leurs âmes s'envolèrent immédiatement par le choc de la révélation... mais ils ne le crurent qu'au moment où il fut contraint de se dénuder afin de leur montrer qu'il était circoncis (Midrash Rabba). Le Niv'har MiKessef et le Yad Yossef expliquent qu'en réalité, il ne faut pas comprendre les propos de ce Midrash dans leur sens littéral, car il n'est pas convenable pour Yossef de se dénuder et de laisser apparaître cette partie de son anatomie. En fait, Yossef voulut leur prouver son identité en les informant qu'il avait soumis tous les mâles d'Egypte à se circoncire. Ceci était une preuve qu'il était bien leur frère Yossef.

4. ON NE SE CONSTRUIT PAS SUR LES RUINES DE L'AUTRE !!

Et Yossef ne pouvait plus se contenir devant toute personne en sa présence. Il déclara : « Faites sortir tout le monde ! » Et personne ne fut présent lorsque Yossef se dévoila à ses frères. (Béreshit 45-1)

Midrash Rabba (Béreshit Rabba 93-4) :

Yéhouda ne cessa pas de répondre à Yossef jusqu'à atteindre son cœur.

Yéhouda pousse Yossef à la limite de ses capacités émotives.

Il stimule l'amour et le manque de son père. Yossef ne peut plus se contenir.

A cet instant, la flamme de se dévoiler à ses frères brûle en lui. Il ne peut plus surmonter ses capacités naturelles et continuer à se montrer étranger à ses frères.

Il veut crier : « *Je suis Yossef !* ». Mais ... Il ne le fait pas encore !

Pourquoi ne le fait-il pas ?!

Parce que des égyptiens sont présents dans la salle !!

Yossef ne veut pas humilier ses frères !!

Terrifiant !!

D'une part, Yossef n'est absolument plus disposé à supporter davantage les souffrances du manque de son père. Il désire catégoriquement se dévoiler à ses frères, il ne peut plus se contenir ! Et pourtant, nos maîtres enseignent que si Yossef s'était contenu encore un court instant, la sentence de mort n'aurait pas été décrétée sur les 10 Tsaddikim morts en martyres (Rabbi 'Akiva et ses compagnons) assassinés par les romains. Et malgré cela, Yossef ne peut plus se contenir ! Mais lorsqu'il constate que s'il se dévoile à ses frères en présence des égyptiens, il causera ainsi la honte à ses frères, Yossef se ressaisi et réuni ses dernières capacités à se contenir pour ne pas se dévoiler, jusqu'à ce que tous les égyptiens présents sortent de la pièce !!!

Imaginons la scène :

Le palais de Yossef n'avait rien d'une prison où lorsqu'on donne un ordre, celui-ci est immédiatement exécuté !

Nous sommes dans un palais royal où sont en vigueur toutes les règles du protocole royal.

Il est donc certain que chacun devait sortir lentement, en faisant la révérence devant le roi.

Et pendant tout ce temps, Yossef est assis sur son trône, attendant patiemment que tout le monde sorte ! Alors que ce même Yossef « *ne peut plus se contenir* », que la limite de ses capacités naturelles a déjà été atteinte !

Malgré tout, il investit les dernières forces qui lui restent afin de ne pas se dévoiler. Et tout ceci pourquoi ?? Afin de ne pas humilier ses frères !! En présence de quelques égyptiens !!

**Combien ces choses nous pénètrent au plus profond de notre âme !!
A quel point devons-nous être vigilant vis-à-vis de la dignité d'autrui !!**

Yossef se met en danger, afin de ne pas humilier ses frères !

En demandant à tout le monde de sortir, Yossef se retrouve seul avec ses frères.

Midrash (Ibid. 9) :

Rabbi 'Hama Bar 'Hanina dit : Si l'un d'entre eux lui avait donné un seul coup de pied, Yossef serait mort immédiatement.

Pourquoi s'exposer à un tel danger ?!

Tout simplement car « ***Il est préférable à l'homme de se jeter dans une fournaise plutôt que d'humilier son prochain.*** » (Sota 10b)

Le **Midrash Tan'houma** (chap.5) le dit explicitement :

Pourquoi Yossef demanda à tout le monde de sortir ? Car il se dit : Je préfère me faire tuer et ne pas faire honte à mes frères devant les égyptiens.

Nous constatons la puissance et la force de Yossef !

A un moment où il ne peut plus se contenir de crier « *Je suis Yossef !* », à cause de l'amour si fort qu'il éprouve envers son père, avec tout cela, il se retient avec des forces surnaturelles, afin de ne pas humilier ses frères !!

Il demande : « *Faites sortir tout le monde !* »

Qui plus est, il s'expose au danger en s'isolant avec ses frères qui avaient ainsi la possibilité de le tuer !

Tout ceci peut tout de même paraître étonnant :

En agissant ainsi, Yossef prenait le risque de détruire l'avenir de la nation !

Il pouvait causer la diminution du nombre des Shévatim (des tribus), et il pouvait aussi empêcher la descente de Ya'akov en Egypte etc ...

Mais en réalité, cette réaction fait partie de notre sainte Torah et de la force de la vérité éternelle **qui n'est pas une marchandise à vendre !!**

On ne construit pas l'avenir du peuple d'Israël sur les ruines d'autrui !!

Même s'il s'agit d'un édifice éternel face à une humiliation passagère en présence de quelques égyptiens sans intérêt !!

Yossef se dit : « *Je préfère me faire tuer et ne pas humilier mes frères devant les égyptiens.* »

Cela signifie : « *Je préfère me faire tuer, même si le nombre des Shévatim en sera diminué, et que l'avenir de la nation dépend de cela, l'essentiel est de ne pas humilier mes frères devant les égyptiens.* »

Car Yossef avait pleinement conscience que si l'avenir du peuple d'Israël dépend du fait d'humilier ses frères, aucun bien ne germera d'un tel acte, **puisque le peuple d'Israël ne se lève pas en marchant sur les autres !!!**

5. L'HEURE DE VERITE

Yossef dit à ses frères : « Je suis Yossef », mais ses frères ne purent lui répondre car ils étaient en état de choc devant lui. (Bereshit 45-3)

La première fois où ils sont descendus en Egypte pour acheter du blé, Yossef s'est dissimulé à ses frères et leur a parlé durement. Ils se sont alors tous demandé que signifie cette épreuve ? Ils ont cherché des solutions et se sont mutuellement accusés. De même, la deuxième fois où ils sont descendu (en emmenant Binyamin), ils se sont étonnés de voir leur jeune frère Binyamin accusé de vol, et se sont demandé : « *Quelle est cette nouvelle épreuve qu'Hashem nous inflige ?!* » mais lorsqu'ils entendirent ces trois mots « ***Je suis Yossef*** » de la bouche de leur frère, toutes les interrogations et tous les étonnements disparurent de leurs esprits, et tout devint tout à coup très clair.

Le 'Hafets 'Haïm – dans son commentaire sur la Torah – dit qu'il en sera de même, dans les temps futurs, lorsqu' Hashem se révélera lui aussi au monde entier en disant « ***Je suis Hashem*** ».

A ce moment là, disparaîtront toutes les interrogations de chacun sur la conduite du monde, que nous aurons eu tant de difficultés à comprendre, et toutes les choses se clarifieront.

Chaque être humain comprendra alors que c'est la Main d'Hashem qui a tout réalisé pour notre bien.

6. LA PENSEE EST ELLE PLUS FORTE QUE L'ACTE ?

(Exposé d'Hala'ha)

A présent, ne vous attristez pas et ne culpabilisez pas pour m'avoir vendu ici, car Hashem m'a envoyé ici seulement pour subvenir à vos besoin. (Bereshit 45-5)
Vous avez envisagé de me faire du mal, mais Hashem a tourné vos pensées vers le bien, afin de nourrir aujourd'hui un grand peuple. (Bereshit 50-20)

A travers ces 2 versets, Yossef signifie à ses frères qu'ils n'ont pas à s'en faire pour avoir eu de mauvaises pensées à son égard en l'ayant vendu comme esclave en Egypte, car en définitif, Hashem a détourné leurs mauvaises pensées pour réaliser une grande chose : le sauvetage de Ya'akov Avinou et sa famille de la famine en faisant accéder Yossef du statut d'esclave à celui de vice-roi d'Egypte.

Pourtant, on peut s'interroger :

Il est enseigné dans la Guémara Kiddoushin (81b) sur un verset de la Torah :
« *Le mari annule les vœux de sa femme et Hashem lui pardonnera* » (Bamidbar 30-13)

La Guémara explique qu'il s'agit du cas d'une femme mariée qui formule un vœu de Nézirout (elle s'interdit de se couper les cheveux, de consommer du vin et des raisins, et de pénétrer dans l'enceinte d'un cadavre juif). Son mari entend son vœu et l'annule immédiatement, mais la femme, ignorant l'annulation faite par le mari, consomme du vin et pénètre dans l'enceinte d'un cadavre.

Le texte nous apprend que même si cette femme n'a concrètement pas enfreint son vœu - puisqu'il a été simultanément annulé par son mari – elle nécessite malgré tout le pardon d'Hashem.

Lorsque Rabbi 'Akiva arrivait à la lecture de ce verset, il se mettait à pleurer. Il s'exclama : « *Si une personne qui a seulement envisagé de consommer une nourriture qui lui était initialement interdite, mais qui lui était finalement permise, nécessite malgré tout le pardon d'Hashem, à fortiori, la personne qui a non seulement envisagé de la consommer alors qu'elle lui était interdite, mais qui la aussi finalement consommé alors qu'elle lui était toujours interdite !!* »

Nous apprenons de cette Guémara que la pensée est plus forte que l'acte, et même si l'aboutissement est finalement positif, le fait d'avoir eu une mauvaise pensée nécessite malgré tout une expiation.

Il semble donc que les paroles de consolation adressées par Yossef à ses frères sont donc vaines !

Mais on peut essayer de résoudre de la façon suivante :

La Guémara Ména'hot (64a) enseigne :

Une personne qui pose un filet de pêche sur un fleuve pendant Shabbat (*pêcher des poissons ou chasser un animal pendant Shabbat est l'une des 39 activités interdites par la Torah*), mais qui ignore qu'un enfant est tombé dans ce fleuve, si ce pêcheur remonte de son filet des poissons ainsi que l'enfant qui est à présent sauvé de la noyade :

Selon Rabba, cette personne n'est pas condamnable par la Torah pour avoir transgressé Shabbat puisqu'elle a aussi sauvé un enfant, et le sauvetage d'une vie repousse l'observance de Shabbat.

Selon Rava, elle est condamnable pour avoir transgressé Shabbat en pêchant des poissons, même si elle a aussi sauvé la vie de l'enfant.

Rabba tient compte de l'acte de cet homme qui aboutit sur le sauvetage d'un enfant, ce qui représente une obligation de la Torah même si ce sauvetage doit entraîner une transgression de Shabbat (Pikoua'h Nefesh).

Rava tient compte uniquement de la pensée première de cet homme qui n'envisageait que de profaner Shabbat en pêchant. Même si au définitif, cet acte entraîna le sauvetage d'un enfant, ce n'est pas la pensée qui motivait son acte à l'origine.

Le **RAMBAM** (*chap.2 des Hal. relatives à Shabbat, Hal. 16*) tranche selon l'avis de Rabba, et cette personne n'est donc pas condamnable par la Torah pour transgression de Shabbat.

Il semble malgré tout qu'un tel acte, malgré son aboutissement positif, constitue un interdit de nos maîtres (Issour Mi-Derabbanan), car selon la règle, tout exemption

exprimée au sujet d'un acte commis pendant Shabbat, n'en reste pas moins interdit par nos maîtres.

Il est vrai que le **Yéroushalmi** (*Shabbat chap. 13 Hal. 6*) cite un cas où le pêcheur a vu l'enfant tombé dans le fleuve, et qu'il a lancé immédiatement un filet mais dans l'intention de ramener et l'enfant et des poissons. La Guémara dit de cette personne que non seulement elle n'est pas condamnable, mais que cet acte est complètement « permis ».

Le **RAN** (Rabbenou Nissim) (*fin du 13^{ème} chap. de Shabbat*) explique que lorsqu'il s'agit de sauver une vie - ce qui représente une Mitsva et une totale obligation - il est permis d'avoir la pensée d'associer à l'acte de sauvetage un acte purement facultatif et profane, afin de ne jamais décourager qui que ce soit de sauver une vie.

Quoi qu'il en soit, les frères de Yossef n'ont absolument pas envisagé le moindre sauvetage en vendant leur frère, même si en définitif, ce fut la conséquence engendrée par leur acte. Ils nécessitent donc encore le pardon d'Hashem pour l'expiation de leur mauvaise pensée d'origine (*référence à la femme qui formule un vœu de Nézirout, voir plus haut*).

Et même si l'aboutissement positif engendré par une pensée négative ne représente qu'un interdit Mi-Derabbanan (*référence au pêcheur pendant Shabbat qui sauve un enfant de la noyade, voir plus haut*), les frères de Yossef nécessitent malgré tout une expiation pour leur mauvaise pensée d'origine.

Mais notre maître le **'HYDA** – dans son livre Birké Yossef (*sur O.H 301 note 6*) – écrit que si le pêcheur a uniquement l'intention de pêcher, mais qu'il remonte uniquement l'enfant de son filet, selon tous les avis, on ne tient pas compte de son intention première dans ce cas là.

Il semble que dans un tel cas, cela nécessite ni pardon ni expiation.

Il en est de même pour Yossef et ses frères.

Yossef n'a gardé absolument aucune rancune vis-à-vis de ses frères, comme l'enseignent nos maîtres (Méguila 16a) sur le verset : « *Vos yeux, ainsi que ceux de mon frère Binyamin peuvent constater que c'est ma bouche qui vous parle.* » (*Bereshit 45-12*). Il leur dit : « *Au même titre que je ne tiens dans mon cœur aucune rigueur envers mon frère Binyamin pour ma vente – puisqu'il n'y a pas participé – je ne tiens dans mon cœur aucune rigueur à votre égard. Ma bouche est comme mon cœur.* »

Les frères de Yossef étaient donc comme ce pêcheur qui n'a finalement monté de son filet que l'enfant tombé dans le fleuve. Ils ne nécessitent donc pas le moindre pardon, ni la moindre expiation.

7. L'AMOUR DE L'AUTRE : ÇA SE TRANSMET DANS LES GENES

Il (Yossef) tomba au cou de son frère Binyamin et pleura. Binyamin lui aussi pleura à son cou. (*Bereshit 45-14*)

Le Gaon **Rabbi Eliyahou BENSOUSSAN** z.ts.l (*qui fut le Rav de la communauté de Sha'aré Tsedek à Lyon en France*) fait remarquer - dans son livre Marpé La-Nefesh (page 186) - que pour Binyamin, il n'est pas dit « *Il tomba* » comme c'est le cas pour Yossef.

Il répond lui-même à cette remarque en citant l'enseignement du Midrash Rabba : Rabbi Eli'ezer Ben Pedat dit : Yossef vit par Roua'h Ha-Kodesh (esprit prophétique) que les 2 Baté Mikdash (Temples de Jérusalem) qui s'élèveront plus tard dans la partie territoriale de la tribu de Binyamin, seront détruits. Binyamin pleura lui aussi car il vit par Roua'h Ha-Kodesh que le Mishkan Shilo (le Temple mobile que les Béné Israël avaient dans le désert du temps de Moshé Rabbenou), qui résidera plus tard dans la ville de Shilo, qui est sur le territoire de la tribu de Yossef, sera lui aussi détruit.

Cette sensibilité pour le malheur de l'autre, Yossef et Binyamin l'ont pris de leur mère Ra'hel.

En effet, il est écrit dans les livres des Prophètes que depuis la destruction du 1^{er} Temple de Jérusalem et le 1^{er} départ en captivité du peuple d'Israël, Ra'hel se tient sur la route d'Efrate et pleure, sans sécher ses larmes, sur l'exil de ses enfants, sans se consoler. Son esprit vagabonde dans toutes les régions du monde où ses enfants ont été dispersés.

Yossef et Binyamin eux aussi, après une séparation de plus de 20 ans, se retrouvent de façon inespérée, et au lieu de laisser libre court à leur joie et leur émotion, l'un pleure pour ce qui arrivera à l'autre. Yossef va même jusqu'à « tomber » au cou de son frère, ce qui illustre un verset du rouleau des lamentations de Ei'ha où il est également écrit le terme « Il est tombé » au sujet de la chute du Temple lors de sa destruction. Or, le Temple de Jérusalem – qui était sur le territoire de Binyamin - ne sait plus jamais « relever » depuis sa chute, alors que le Mishkan Shilo – qui était dans le territoire de Yossef – s'est relevé puisqu'il fut remplacé par le temple de Jérusalem.

C'est pour cette raison que Yossef « tombe » et pleure au cou de son frère Binyamin, alors que Binyamin se contente de pleurer.

Shabbat Shalom

Rédigé et adapté par **Rav David A. PITOUN** France 5775
sheelot@free.fr